

LE CLOS VITO

8e BUREAU

N° 70



10 Août 1942

* Sept 38
Stalag VI D

14

J
U
I
L
L
E
T

14 JUILLET 1940!....Après la débacle de Juin et la nuit tragique de Bordeaux, le Gouvernement s'est réfugié à Vichy. Quatre jours plus tôt, le 10 juillet, la Révolution Nationale s'est accomplie au Casino de Vichy, qui entrerait ainsi dans l'histoire de France. Par 569 voix contre 80, -c'est-à-dire par un chiffre dépassant de beaucoup la majorité absolue, puisque même en comptant les morts et les fugitifs, il n'y avait que 932 députés et sénateurs- l'Assemblée Nationale a légalement investi le Maréchal Pétain de pleins pouvoirs "à l'effet de promulguer la Nouvelle Constitution de l'Etat Français". Dans la matinée du lendemain, le Maréchal a rendu visite au Président Lebrun et, de lui-même, celui-ci a remis son autorité à la disposition du Maréchal qui prend le titre de "Chef de l'Etat Français". Le soir même du 11 juillet, la radio annonçait au pays ce grand changement avec l'esquisse du programme du nouvel Etat. "rendre à la France les forces qu'elle a perdues". L'appel s'achevait par des phrases riches de promesses : "Tous les Français fiers de la France, la France fière de chaque Français, tel est l'ordre que nous voulons instaurer. Nous y consacrerons nos forces. Consacrez-y les vôtres! Donnons-nous à la France! Elle a toujours porté son peuple à la grandeur!" Le 14 juillet 1940, parmi les ruines et les débris, subsistait une raison d'espérer : la présence du Maréchal Pétain à la tête de la France.

14 JUILLET 1941!.... Grâce au Chef qui a conquis son coeur, le Pays meurtri a repris conscience de sa destinée. Tour à tour, les prisonniers d'Amboise, les travailleurs de Saint-Etienne, les paysans de Pau, les ouvriers de Commentry, nombre de villes et de villages de la France libre ont vu et entendu le Maréchal qui a pris, selon le mot d'un chroniqueur, "son bâton de pèlerin" pour venir les visiter!... La France pouvait célébrer son 14 juillet. Le Maréchal ne l'avait-il pas demandé! "Français, en pensant à nos morts, à nos prisonniers, à nos ruines, à nos espoirs, vous saurez faire de cette fête une journée de recueillement et de méditation. Votre repos ne sera trouble ni par les agitations de la rue, ni par les divertissements et spectacles."

14 JUILLET 1942!.... Deux ans ont passé. Les grandes lois constructives ont vu le jour : la Charte du Travail, l'Organisation Professionnelle, la Corporation Agricole, la Réforme de l'Etat.... C'est à nouveau la Fête Nationale, mais sans les réjouissances tapageuses d'antan. Le Gouvernement du Maréchal n'en veut pas, quand un million trois cent mille Français sont encore prisonniers et que l'Armée porte le deuil récent du Maréchal Franchet d'Espèrey, le Chef qui, en 1918, conduisit nos soldats à l'Orient à la victoire.

Il ne convenait pas que ce troisième 14 juillet de notre captivité passât inaperçu. Au Stalag VI D, nous en avons fait, conformément au vœu du Maréchal, une journée de souvenir pour les Morts et de foi en la France. Dimanche 12, à 9 heures, cinquante d'entre-nous, parmi lesquels Belges et Serbes étaient représentés, s'en sont allés, conduits par l'Homme de Confiance, au grand cimetière de Dortmund : sur les tombes de nos camarades, nous avons déposé une couronne aux couleurs françaises et observé une minute de

40 B 1061 P2

silence, puis l'aumônier du camp a récité une prière.

Au soir du 14 juillet, la salle de théâtre débordait de monde. Sur la scène, un grand drapeau tricolore envoyé par la France. J'ai lu le message adressé par le Maréchal aux Français le 14 juillet 1941. J'ai parlé de la France et des projets de réorganisation administrative, -départements ou provinces-? montrant comment les provinces de demain, différentes de celles d'avant 1789 et déjà amorcées par les "régions" d'aujourd'hui, adapteront les départements que nous connaissons aux nouvelles nécessités économiques, tout en tenant compte des coutumes locales. L'oeuvre du Maréchal ne s'incorpore-t-elle pas dans la tradition, dans TOUTE LA TRADITION FRANÇAISE ? Il y eut ensuite une minute de silence tandis que le clairon sonnait l'appel aux morts et, pour terminer, une vibrante "Marseillaise" exécutée par nos amis de l'orchestre....

Un moment, nous avons oublié nos barbelés et, comme en beau rêve, nous nous serions crus transportés en France, tant nos âmes vibraient, à l'unisson de la communauté française.

Paul BAILLY

JOURNÉE M^{AR} PÉTAIN

La "journée Maréchal Pétain" aura lieu au Stalag le dimanche 13 septembre prochain.

Dès aujourd'hui, nous faisons appel à tous nos camarades pour consacrer leurs loisirs à la préparation de cette journée qui doit être, sous le signe du Maréchal, la journée de la Communauté Française.

Dessinateurs, sculpteurs, mouleurs, peintres, tapissiers, décorateurs, chansonniers, poètes, musiciens et toutes les bonnes volontés sont instamment priés d'apporter leur concours et leurs suggestions à l'organisation de l'exposition prévue à la salle commune et de la séance du soir destinée à faire revivre nos vieilles traditions provinciales françaises.

De nombreux prix récompenseront les exposants du Stalag et des Kommandos. "Ceux-ci sont tout spécialement invités à envoyer leurs oeuvres". Il y aura notamment des concours de poésie, d'objets fabriqués par les prisonniers, de francisques, et un concours de blasons (chaque Kommando étant invité à composer un blason de 50 centimètres de haut sur 40 dans la plus grande largeur). Une seule condition : que toutes les oeuvres présentées soient conformes à l'esprit de la Révolution Nationale. On peut aussi s'inspirer du caractère régionaliste et du dialecte de nos provinces comme des épisodes les plus typiques de l'histoire de France.

Tous, nous aurons à coeur de montrer que, derrière nos barbelés, nos âmes vibrent à l'unisson de la France du Maréchal, symbolisée par la devise "Travail, Famille, Patrie."

VIVE LE MARÉCHAL PÉTAIN ! VIVE LA FRANCE !

Le Comité d'organisation

Tous les envois doivent parvenir à l'Homme de Confiance du Stalag avec la mention "Journée Maréchal Pétain pour le 5 septembre. (Chaque oeuvre devra être accompagnée des nom, prénoms, matricule et Kommando de l'auteur).
=====

C R O I X - R O U G E

Les envois effectués par notre Gouvernement permettront à l'Homme de Confiance de distribuer les quantités suivantes pendant le mois d'AOUT 1942.

a- Kommandos de culture

3 paquets de cigarettes.

b- kommandos d'industrie

3 paquets de cigarettes - 125 grammes de chocolat - 1 boîte sardines -

1 sachet cerneaux de noix - par homme

1 bpite boeuf pour 3 hommes

1 fromage pour 4 hommes

1 caisse biscuits - 1 boîte confiture - pour 20 hommes.

André GADD est nommé Membre du Comité Directeur avec la fonction de Conseiller Juridique.

Sont nommés responsables du "CERCLE MARECHAL PETAIN" dans les Komman-

- H. DEFOUR au 221 - G. TAUNAY au 233 - G. ODANT au 249 - E. GLEIZE au 406 -
- G. CHANTEPIE au 523 - H. STAWARSKI au 538 - B. GOSSE au 541 - F. MORGAT au 701 -
- A. GUIGNOUARD au 772 - J. LANGE au 808 - E. TARIZZO au 818 - C. TAMISIER au 839
- H. CHANUT au 924 - F. CHASTROU au 925 - E. DIOCHON au 1201 - J. LAGAN au 1203 -
- L. STEINBACH au 1210 - L. LEROY au 1212 - R. AUGOT au 1218 - R. BERTRAND au 1305
- R. FORT au 1414 - P. BARON au 1455 - P. LABICHE au 1457 -

CONFERENCES

Outre la manifestation du 14 juillet, nous avons eu mardi 7 une conférence très documentée de René JANOT, Membre du Comité Directeur sur "LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE", sujet sur lequel le "CLOS VI D" reviendra.

CERCLE

COURRIER DES KOMMANDOS

"Bien que de création récente - 6 juin 1942 - notre "CERCLE MARECHAL PETAIN" est en pleine activité. La presque totalité des camarades du Kommando ont adhéré avec enthousiasme, désirant par là prouver leur attachement et leur confiance inébranlable envers le Maréchal. Nous avons pu étudier des maintenant la vie du Maréchal, les messages à l'heure douloureuse de l'armistice et la Réforme de l'Enseignement, première d'une série de causeries que nous consacrerons aux formations de Jeunesse. Prisonniers, loin des nôtres, c'est un grand réconfort pour nous de pouvoir vivre dans la pensée de notre Chef et de nous préparer à l'épauler et à le servir de toutes nos forces, lorsque nous serons de retour dans la Patrie qu'il a sauvée."

H. FROMENT, responsable au Kommando 406

"Je désire diffuser parmi mes camarades la noble figure du Maréchal, afin de la faire respecter et aimer. Je veux leur faire comprendre que notre salut et celui de la France ne peut se faire qu'avec lui et par sa politique."

P. MOREL, responsable au Kommando 1218

PÉTAIN

"5/7/42 - J'ai décidé, d'accord avec mes camarades, de faire, une fois par semaine au moins, la lecture d'une des conférences du Centre d'Informations de la Révolution

Nationale. Les commentaires, explications et même discussions qui suivent ces lectures, prouvent le réel intérêt que portent les camarades aux questions étudiées."

ECHAVIDRE, responsable au Kommando 719

ECHOS DE FRANCE - Un camarade du Stalag, rapatrié en France Libre en Janvier, écrit de Brive le 11/7/42 : "Mercredi 8, j'ai eu le bonheur de voir notre Grand Maréchal. C'est un homme superbe, droit, alerte, l'oeil vif. Il inspire à la fois confiance et affection. A son passage je l'ai acclamé jusqu'à ce que les sanglots paralysent ma voix. Nous étions, tous les prisonniers rapatriés de Brive, réunis auprès de sa tribune : nous pleurons tous. Nous avons confiance en notre Maréchal et ses collaborateurs comme en Dieu lui-même. Nombreux sont les ouvriers qui partent vous relever. La vie en France est dure seulement pour ceux qui n'ont pas souffert."

Paul BAILLY
Président du "CERCLE MARECHAL PETAIN"

SECOURS AUX PRISONNIERS
ET A LEURS FAMILLES

(Suite)

DELEGATION FAMILIALE - Dans le numéro précédent, sous cette même rubrique, il était question des "Allocations Militaires" et on prévoyait qu'un projet destiné à les augmenter était à l'étude. Ce projet est devenu une réalité et la loi du 20 juillet 1942 institue une délégation familiale destinée à remplacer les allocations militaires qui étaient allouées aux femmes et enfants de prisonniers dont les ressources n'excèdent pas une somme variable avec la situation de famille. Cette somme est déterminée pour chaque département par un barème arrêté par le Préfet régional et peut être allouée aux ascendants et, exceptionnellement, aux autres personnes à charge. De plus, afin de venir en aide aux familles de P.G. qui se trouveraient, malgré le versement de cette délégation, disposer de ressources insuffisantes, il est créé un fonds national de solidarité, doté d'un crédit de 300.000 millions.

Les taux journaliers de cette délégation sont déterminés, comme pour l'allocation militaire, en fonction de la résidence effective du bénéficiaire.

TAUX DE L'ALLOCATION FAMILIALE -

Paris et Département de la Seine . 20 francs

Communes de Seine-&-Oise situées dans un rayon de 25 kilomètres du Département de la Seine . 17 francs

Communes de Seine-&-Oise situées dans un rayon de 25 kilomètres ci-dessus et communes de plus de 100.000 habitants . 14,50

Communes de plus de 5.000 habitants " 12 francs

Autres communes . 10,50

MAJORATIONS POUR ENFANTS -

Paris et Département de la Seine . 1er enfant 15,50 - 2me 16,00 - 3me 18,00
4me 25,00 - 5me 25,00 - par enfant en sus du 5me il y aura augmentation de 25,00.

Département de Seine-&-Oise et communes de plus de 100.000 habitants . 1er enfant 12,00 - 2me 12,50 - 3me 14,00 - 4me 20,00 - 5me 20,00 - par enfant en sus du 5me il y aura une augmentation de 20,00.

Communes de moins de 5.000 habitants . 1er enfant 7,00 - 2me 7,00 - 3me 11,00 - 4me 13,00 - 5me 13,00 - par enfant en sus du 5me il y aura une augmentation de 13,00.

Voici quels seront les bénéficiaires de ces nouvelles dispositions.
1 - femmes et enfants de prisonniers de guerre qui au moment de la publication de la présente loi bénéficiaient des allocations militaires instituées par le décret du 1/9/1939.

2 - femmes et enfants ne bénéficiant pas actuellement des allocations militaires et dont les ressources n'excèdent pas le maximum fixé par le barème.

3 - Ascendants et exceptionnellement personnes à charge.

Les femmes et enfants de prisonniers cesseront de percevoir la délégation familiale lorsque leurs ressources dépasseront le maximum fixe dans les conditions prévues.

Comme on peut se rendre compte en établissant une comparaison c'est une amélioration sensible qui a été réalisée par le Gouvernement du Maréchal Pétain.

Prenons avec les anciens taux d'allocation militaire le cas d'une famille de quatre enfants âgés de moins de 16 ans et habitant Paris. Elle percevait $16,00 + 12,50 + 12,50 + 13,50 + 18,00 = 72,50$ par jour.

Avec les nouveaux taux de la délégation familiale, cette même famille touchera $20,00 + 15,50 + 16,00 + 18,00 + 25,00 = 94,50$.

Cette même loi du 20 juillet modifie le titre du Commissariat Général aux Prisonniers de Guerre qui devient désormais le Commissariat Général aux Prisonniers de Guerre rapatriés et aux Familles de Prisonniers de Guerre. Cet organisme est chargé particulièrement du contrôle des fonds affectés aux prisonniers de guerre rapatriés et à leurs familles.

à suivre

Pierre BOULAUD

L'HOMME de CONFIANCE

vous Parle, !!!

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ALLOCATIONS MILITAIRES : A la suite de demande de camarades
au sujet des allocations militaires, je me suis mis en rapport avec la Mission Scapini qui me précise qu'en principe les demandes sont faites par les familles aux Mairies qui après avoir donné leur avis les soumettent à la décision des Commissions Cantonales.

En cas de refus, les familles peuvent faire appel devant les Commissions Préfectorales, sous couvert des Maires.

En cas de nouveau refus, elles peuvent, dans un délai de deux mois, faire appel devant la Commission Centrale qui fonctionne à Paris auprès du Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé. Si cette Commission confirme les refus précédents et si la situation des familles justifie absolument l'allocation (prisonnier considéré par exemple comme soutien de famille indispensable) celles-ci ont encore la possibilité de reprendre les mêmes démarches par la base.

Les familles résidant en Belgique doivent s'adresser à M. FOULON, représentant de la Croix-Rouge Française à Bruxelles, 67, rue Raymond Poincaré.

BIBLIOTHEQUE : Il est recommandé aux Kommandos qui reçoivent des caisses de livres du Stalag de bien prendre soin des volumes qui leur sont confiés. Actuellement des centaines de livres doivent être réparés et c'est autant de nourriture spirituelle qui reste bloquée.

PUPILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE : (Ne pas confondre avec Pupilles de la Nation)

Les Pupilles de l'Assistance Publique ne recevant pas ou très peu de colis sont priés de remplir un questionnaire du modèle ci-dessous sur une lettre ou carte de la dotation mensuelle et de l'envoyer au "FOYER DES PUPILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE", 3, rue Japy à Paris, 11ème.
1- de quel département êtes-vous pupille de l'A.P. 2- de quelle agence dépendez-vous 3- votre matricule assistance publique 4- votre date de naissance 5- votre lieu de naissance 6- votre profession civile 7- votre adresse civile 8- Etes-vous marié? Combien avez-vous d'enfants? 9- leurs noms et date de naissance 10- avez-vous une marraine de guerre 11- son nom et adresse 12- votre corps militaire.

ANCIENS COMBATTANTS DE LA GUERRE 1914-1918 : (A l'exception des T.O.E.)
D'après une correspondance reçue de la Mission Scapini, il semblerait qu'il existe encore dans les camps et Kommandos des Anciens Combattants qui ne se sont pas encore fait connaître. Si cela devait être le cas pour des prisonniers du Stalag VI D, je les invite à remplir le questionnaire dont le modèle suit et de me le faire parvenir. Je précise que ceux qui ont fourni précédemment les renseignements nécessaires n'ont pas à les renouveler. Il est bien entendu que seuls peuvent être considérés comme anciens Combattants ceux qui ont été mobilisés au sens militaire du mot, avant le 11 novembre 1918.

QUESTIONNAIRE

Nom et prénoms - Date de naissance - Lieu de naissance -
Date d'engagement en 1918 - Lieu d'engagement en 1918 (préciser l'organisme ayant établi l'acte) - Unité d'incorporation en 1918 -
Bureau et matricule de recrutement - Classe de recrutement (non de mobilisation)

Régiment auquel appartenait le prisonnier au moment de sa capture
Nom et adresse d'un membre de sa famille ou de toute autre personne susceptible de fournir des renseignements supplémentaires
Pour les engagements et incorporation dans la marine, indiquer le matricule de marine, le grade et la spécialité.

Pour les titulaires de la Carte de Combattant, indiquer le numéro et l'office ayant délivré le document.

Fernand ROBERT
Homme de Confiance

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Nous avons appris avec plaisir que la charmante vedette Lys Gauty est de retour à Paris après une tournée faite en Allemagne pour les travailleurs français et les prisonniers.

Au cours de son tour de chant, Lys Gauty interprétait deux œuvres de notre camarade Pierre ELEC "La Fauvette Grise" et "La Chanson de France" qu'il a composées et créées au Kdo 771 du Stalag VI D où il dirige avec maîtrise une troupe théâtrale dont l'éloge n'est plus à faire. A Pierre ELEC, qui a déjà obtenu l'année dernière le 1er prix des sketches au concours littéraire du Stalag, toutes nos félicitations pour ces deux chansons qui remportent actuellement un vif succès auprès du public de la radio et du Disque.

Le Souffleur

X

DU KOMMANDO 772 : La vie de prisonnier manque de charme. Les distractions sont rares. Quelques camarades dévoués de notre Kommando ont pris à cœur de divertir leurs compagnons. Ils ont monté un théâtre et réussi pleinement leur tâche.

Pendant la saison 41/42 c'est-à-dire de Septembre à Pâques, les représentations se succèdent à intervalles de trois semaines.

Parmi les pièces furent jouées : "Les deux Sourds", "Retour d'Afrique", "Les Deux Réservistes",... ainsi que des sketches écrits par des camarades "Un cas curieux" de D. Boulou, "Premier Mai" de B. Fouache, etc....

Pour Noël, on joua une revue d'actualités en six tableaux ou dans une envolée de chansons et de musique pendant quatre heures, les artistes tinrent l'auditoire sous le charme. Le livret était du Directeur Théâtral A. Dremiève, l'arrangement musical de F. Van Lollekot et de E. Bertelot.

La saison théâtrale fut clôturée par un grand concert donné dans la salle des fêtes de l'usine. Les Kommandos voisins furent invités et c'est devant un public très nombreux que furent joués dans les décors et costumes appropriés "MOUSTACHE II" de notre camarade Piette Elec et "LE CLIENT SERIEUX" de Courtelins.

Voilà l'activité artistique du Kommando 772 qui groupe 120 prisonniers. Le travail fut dur et le succès a récompensé les efforts. Puisse cette pensée inciter les organisateurs et artistes à persévérer dans leur labeur pour nous amuser et nous apporter la bonne humeur si nécessaire à nous tous exilés de nos foyers et ils auront bien mérité de leurs camarades.

L Homme de Confiance du Kdo . R. Brenet

X

X X

DU STALAG : La Troupe Théâtrale et la Musique du Stalag ont été autorisées par les autorités Allemandes du Camp à se déplacer dans les Kommandos. Ainsi un plus grand nombre de nos camarades a pu profiter de l'effort qu'ont fait nos acteurs et musiciens pour monter leur dernier spectacle. Chaque représentation dans les Kommandos se composait de deux parties : une partie théâtrale avec "VOLPONE" de Jules Romains et une partie musicale : mélodies et musique de jazz.

La troupe s'est fait entendre au Kommando 511 le 12 juillet et y est retournée le 19, aux Kdos 516 et 527 réunis le 25 juillet et au Kdo 807 à Munster le 26 juillet.

Partout les artistes ont été reçus avec la plus grande cordialité par les camarades des Kommandos qui leur ont réservé à chaque fois une petite réception pleine de gentillesse et de camaraderie vraie.

X

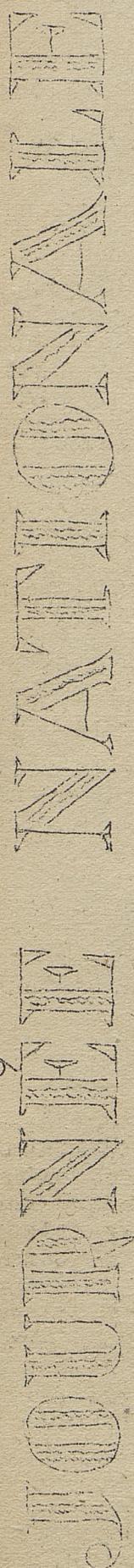
X X

RUMEURS DU STALAG : Notre camarade Montax prépare une revue avec chansons inédites de nos camarades prisonniers Pierre Elec du Kommando 771 et R. Dammelincourt et Vimont du Stalag.

Cette revue passera pour la première fois le 8 août au Stalag.

Roland AMELINE

AU Kdo 771



Dans tous les Kommandos d'Allemagne, une foi très vive en notre Chef, le Maréchal PÉTAIN, anime les prisonniers. Le 19 juillet 1942, dans une "JOURNÉE NATIONALE" bien française, un millier de Français groupés au Kommando 771, ont voulu, en même temps qu'ils rendaient hommage au Maréchal, exprimer leur confiance dans les destinées de la France, toujours présente dans leur cœur.

Placée sous l'égide du Maréchal, la fête du Kommando 771, visait plus particulièrement à faire ressentir à chacun la nécessité de nous unir, à mettre en lumière toutes les raisons que nous avons de le faire, dans la nouvelle communauté française.

"L'union est notre dernière chance et notre premier devoir" a dit le Maréchal. Sans union la France mourrait. Riches du glorieux passé de notre beau Pays, nous lui devons quelques sacrifices d'amour-propre mal placés, enfants du même sol, nous sentons bien que nous sommes unis, malgré nous, par des liens naturels et qu'au fond nous sommes heureux de l'être. C'est un devoir envers notre Patrie, envers la Communauté Française, envers nous-mêmes. On ne peut s'en défendre. Nous fumes tous sensibles au caractère évocateur de cette belle fête. Nous retrouvions un peu la Terre Natale absente.

La matinée fut consacrée à quelques cérémonies. Au cimetière, où reposent cinq des nôtres, morts en captivité, une délégation de camarades a déposé une couronne sur les tombes. Dans une pensée émue, elle a rendu un pieux hommage à leur mémoire.

Au camp, une Messe Solennelle a été dite par le Lieutenant FAUREAU, aumonier du Camp, avec la participation d'instrumentistes et de la Chorale au grand complet. Des camarades scouts, pionniers du devoir, ont reçu parmi eux quatre nouveaux camarades, qui ont prononcé devant le portrait du Maréchal, la "Promesse Scoute".

L'après-midi était réservé aux divertissements. Dans le vaste Hall du Kommando se dressait un superbe portique brillamment éclairé supportant le portrait du Maréchal richement encadré par deux tentures tricolores. Tout en haut se dressait fièrement une gigantesque Francisque. Autour de l'enceinte, oriflammes, banderoles, francisques plus modestes, répétaient, à l'envie, les trois couleurs françaises.

Devant une assistance nombreuse et intéressée, un match amical de basket-ball mit aux prises deux vaillantes équipes dont on put apprécier l'agilité. Elles se révélèrent d'égale force et cédèrent le pas aux amateurs du ring. Le Boxing-Club Français, sous la direction de son manager Maurice MALCOEFF, nous montra dans six combats bien réglés, l'adresse et la force de ses champions, à la grande joie des spectateurs. Les combats ne comportaient pas de décision et ne furent que d'agréables démonstrations pour faire apprécier le sport qu'ils aiment passionnément.

Entre deux combats, nos camarades belges Maurice BOURDON et Maurice PIERKENNE, maniant le fleuret avec élégance, exécutèrent un assaut d'armes très goûté.

Le plus grand succès fut remporté par la soirée théâtrale. Dans un programme parfaitement ordonné Pierre ELEC et Robert DAGUET nous ont présenté quelques scènes dignes d'éloges. Entourés de toute la troupe, enrichie de nouvelles recrues engagées pour cette circonstance, ils surent tous faire revivre devant nos yeux éblouis des scènes caractéristiques du folklore français, évoquant ainsi la Patrie absente. Ceci dans un décor très riche brosse par Maurice BOURDON, décorateur. Nous retiendrons surtout la silhouette de la France, au centre de laquelle apparaissait en médaillon, illuminée, la figure, sérieuse mais sereine, du Maréchal.

Les chorégraphes réglés par G. BOULLE, A. THOMAS et POUMEROLLE, avec un art averti, réussissent l'éclat de ce cadre émouvant.

Nos camarades belges, qui s'étaient associés à nous en ce grand jour, chantèrent l'amitié franco-belge avec des accents nobles et purs qui remuèrent l'âme belge.

Après une rétrospective sur la "Madelon", le spectacle s'acheva par l'exécution du chant des écoliers de France : "Maréchal nous voilà" ; et, tandis que le rideau se baissait, l'orchestre entonnait "LA MARSEILLAISE" devant une salle debout et recueillie.

Des applaudissements nourris remercièrent les artisans des succès de cette magnifique manifestation d'union française. Une mention spéciale pour Maurice COLLASSON, qui avait conçu et réalisé, d'une façon magistrale, toute la décoration générale. Nous signalons aussi le dévouement de G. SOUBERVIE, menuisier, BONAMI, menuisier, les tailleurs du camp, les directeurs et la vaillante troupe du Théâtre, toujours sur la brèche, l'orchestre, et tous ceux qui ont participé à un titre quelconque, aux travaux d'aménagement, sans oublier les "boulistes" qui s'entraînaient déjà huit jours auparavant, et surent apporter la note pittoresque. Ajoutons que l'impulsion avait été donnée par le Lieutenant LAUREAU et le Sous-Lieutenant Médecin CHRISTOPHE, aidés par notre Homme de Confiance E. COURTEL.

Placé sous la Présidence de F. ROBERT, Homme de Confiance du Stalag, et de P. BAILLY, Président du "Cercle Maréchal Pétain", qui avaient obtenu l'autorisation d'être parmi nous, notre Fête eût un plein succès. Au nom du "Cercle Maréchal Pétain", P. BAILLY prononça une allocution de remerciement.

Nous pouvons avoir confiance, car la journée du 19 juillet, par son éclat, son esprit, et l'enthousiasme qu'elle a fait naître, fût le vivant et reconfortant témoignage que les valeurs françaises savent se retrouver et s'unir quand cela est nécessaire. Il suffit qu'elles soient guidées avec sagesse. Le Maréchal est le guide sûr, laissons-le nous conduire, obéissons lui.

VIVE LE MARECHAL - VIVE LA FRANCE !

COMITE D'ENTR'AIDE AUX FAMILLES DE PRISONNIERS DU STALAG
COMpte-RENDU D'ACTIVITE POUR LE MOIS DE JUILLET 1942

SITUATION FINANCIERE au 31 JUILLET :

recettes reçues en caisse	31:	3.669,60	
recettes reçues à la Trésorerie		9.537,10	
		<u>13.206,70</u>	
secours envoyés:			
5 mandats de 50 marks		250,00	} = 8.370,00
123 mandats de 40 marks		4.920,00	
128 mandats de 25 marks		3.200,00	
Reste du 31 juillet			<u>4.836,70</u>

Par exception étant donné le délai assez long pour recevoir le résultat des enquêtes demandées, le Comité a décidé d'adresser à titre de secours de première urgence, 5 mandats de 50, 123 de 40 et 128 mandats de 25 marks aux familles pour lesquelles les secours ont été sollicités. Par la suite selon le résultat des enquêtes, ces secours pourront être suivis de nouveaux versements.

D'autre part le Comité est heureux de constater que de nombreux Kommandos sont venus ajouter leurs versements à ceux de la première heure grossissant ainsi le nombre des adhérents. Dans d'autres, ces versements ont été plus importants que le mois dernier, notamment aux 540, 765, 1201, 1301. Au Stalag et au Kommando 771 des séances récréatives ont été données dont le bénéfice a été versé à notre Comité.

A tous, artistes et cotisants, nous adressons, au nom des camarades dont les familles peuvent être secourues, nos sincères remerciements et nous espérons que ces exemples de générosités particulières seront suivis de beaucoup d'autres du même genre.

Le Comité



CLOS VI D

6^e BUREAU



N° 11



25 AOÛT 1942

ATTENTION

Concours de contes des Clos VI D



Camarades du Stalag et des Kommandos, le "CLOS VI D" vous invite à participer à son concours de contes.

Vous pouvez tous y prendre part. Le sujet des contes, le choix de l'intrigue sont entièrement libres. Deux seules conditions à observer : que le récit soit en prose et ne dépasse pas soixante lignes (soit une page du "CLOS VI D").

Les envois devront parvenir au "CLOS VI D" par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance du Stalag avant le 20 septembre 1942.

Un jury composé de ROBERT, Homme de Confiance, BAILLY, JANOT, MERLE, PELCA et AMELINE départagera les concurrents.

Les oeuvres primées paraîtront dans les numéros suivants du "CLOS VI D" et de nombreux prix récompenseront les lauréats.

Les Autorités Allemandes ont mis gracieusement à notre disposition une somme de 100 marks pour l'achat des récompenses et l'Homme de Confiance du Stalag apportera également sa contribution.

Allons, mes amis, à vos plumes, ou plutôt à vos crayons. Le concours est attrayant, le sujet est vaste et les récompenses sont tentantes.

Le "CLOS VI D"



402 1061 B3

Chronique de la TRÉSORERIE

Certaines modifications ayant été apportées dans les services de la Trésorerie du Stalag, il est utile que nos camarades des Kommandos et ceux du Camp en soient mis au courant pour autant qu'elles les concernent.

Si à présent, les demandes des montants de pécules sont encore prises en considération, il n'en sera plus de même à partir de la clôture du Trimestre prochain c'est-à-dire fin septembre 1942. A cette date tous les Kommandos seront invités à fournir la liste de leurs prisonniers. Elles feront retour mentionnant, une fois pour toutes, l'avoir au Stalag. A partir de cette date il ne sera plus répondu aux demandes de pécules, les prisonniers étant priés d'en calculer eux-mêmes les montants en se basant sur les derniers renseignements obtenus.

Pour l'envoi d'argent aux familles les nouvelles instructions ont été données déjà. Des formulaires nouveaux sont à établir en six exemplaires. Il y a deux colonnes "Montant" l'une pour les versements, l'autre pour le montant de l'envoi, par exemple : Je verse 50 R.M et je n'envoie que ceux-là, j'inscris 50 dans la colonne "Lagergeld-Einzahlung" et 50 dans la colonne "Überweisungs-Betrag". Si j'ai 2156 R.M au pécule que je veux également envoyer, j'inscrirai respectivement 50 et 21,56. Dans le cas où le montant pécule est inconnu n'en faites pas mention sur cette liste nouveau modèle, mais faites-en un envoi séparé en remplissant le formulaire ancien modèle dans lequel vous devez mandez d'envoyer "maximum".

Ces expéditions d'argent constituées en dossiers mensuels sont faites en principe le mois suivant l'introduction de la demande.

Munis de ces renseignements, j'espère que la correspondance "Demande de renseignements" pourra être réduite à sa plus simple expression, d'autant plus qu'il nous est dans les conditions actuelles impossible de liquider un important courrier.

COMITÉ D'ENTRAÏDE

M. LOUW

AUX FAMILLES DE P, G

Quelques sommes dont l'envoi a été annoncé par les Hommes de Confiance des Kommandos (certaines depuis Juin) ne sont pas encore parvenues à la Trésorerie du Stalag. Les Kommandos intéressés vont en être avisés directement afin de s'assurer par quel moyen ces sommes ont été expédiées.

Pour éviter qu'à l'avenir pareils faits se reproduisent, les Hommes de Confiance qui ne pourront apporter aux-mêmes leurs cotisations sont priés de les adresser par pli recommandé à l'Homme de Confiance du Stalag ou à la Trésorerie.

CHRONIQUE INTELLECTUELLE

- Durant ce mois, nous avons entendu les conférences :
- du Lieutenant BAUDOUIN sur le sujet délicat et traité avec maîtrise de l'éducation de la pureté;
 - de Paul BAILLY sur la Convention Girondine, puis sur Talleyrand;
 - de MULLER sur la responsabilité civile;
 - de Georges GAUTHERON sur le Théâtre du Moyen-Age, drames et mystères, avec l'interprétation de plusieurs scènes par les artistes;
 - de Maurice CLEMENT sur le change et le marché international;
 - de René JANOT sur les 3ème et 4ème Livres de Rabelais.

Merci à nos conférenciers du dévouement qu'ils apportent à traiter des sujets de leur spécialité et de contribuer à distraire et instruire nos camarades du Stalag.

René JANOT

